

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 octobre 2023 à 19h30 à l'Hôtel de Ville

1. Installation d'un conseiller municipal
2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2023
3. Avenant à la convention de transfert de foncier dans le cadre du projet Centrex
4. Lancement d'une procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU pour le réaménagement du terrain de l'ancien lycée provisoire
5. Création de deux emplois permanents et autorisation de recrutement de contractuels sur le fondement de l'article L.332-8-2° du Code Général de la Fonction Publique
6. Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
7. Détermination des durées d'amortissement des immobilisations
8. Adoption du règlement budgétaire et financier (RBF)
9. Modification de la durée d'amortissement des biens renouvelables
10. Décision modificative n°2 - Année 2023
11. Constitution d'un groupement de commandes relatif à la fourniture de matériels d'espaces verts
12. Subventions de fonctionnement aux associations socio-culturelles
13. Contribution annuelle au SI CPRH - Année 2023
14. Subvention 2023 Association Empreintes
15. Subvention 2023 - Association Relais Jeunes
16. Bilan d'activité du CCAS – 2022
17. Convention de mise à disposition entre la commune de Lognes et le Département de Seine-et-Marne relatif à l'organisation de consultations de Protection Maternelle et Infantile au sein de la Maison de l'Enfance
18. Subvention aux coopératives scolaires de septembre à décembre 2023
19. Communication du Maire (Décisions du Maire prises en vertu de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)